



Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

Apiculteur professionnel est un réel métier qui nécessite d'acquérir des compétences spécifiques. Ce document recense l'ensemble des centres de formation délivrant une formation diplômante en apiculture en France.

En fonction de votre niveau, de votre projet, et de votre situation personnelle, différentes formations peuvent être envisagées. N'hésitez pas à contacter votre centre formation le plus proche ou votre ADA régionale, ils sauront vous orienter et préparer avec vous le parcours de formation le plus adapté à votre situation.

Le Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA)

Pour une formation technique préalable à l'installation, la référence est le Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA). C'est une formation professionnelle, accessible aux adultes de tous âges ayant un projet d'installation en agriculture.

Dans le cas d'un souhait d'installation avec un atelier apicole, deux Unités Capitalisables (UCT) vous seront proposées en technique apicole : « conduire un atelier de production apicole » et « conduire un atelier apicole en vue de la multiplication du cheptel : production d'essaims et de reines ». Des modules complémentaires d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE) pourront également vous être proposés (par exemple : Transformation des produits apicoles).

Cette formation diplômante délivre la Capacité Professionnelle Agricole (CPA), nécessaire pour accéder aux aides nationales à l'installation, en complément du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP).

La formation BPREA est accessible au sein des Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) du Ministère en charge de l'agriculture, selon deux statuts :

- en formation continue, elle dure un an,
- en alternance, par apprentissage, elle dure deux ans.

Le BPREA est proposé dans de nombreux CFPPA sur le territoire national, toutefois tous ne mettent pas en œuvre sur site les deux UCT apicoles.

Si vous êtes éloigné d'un CFPPA qui met en œuvre sur site les deux modules apicoles du BPREA, des propositions peuvent vous être faites afin de réaliser une partie de votre parcours en Formation Ouverte A Distance (FOAD). Attention, cette solution de formation à distance ne doit être utilisée que s'il vous est impossible de participer à une formation sur

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

site, et à la condition que vous ayez des connaissances et de la pratique en apiculture, des contacts dans le milieu apicole environnant et une bonne capacité d'organisation et d'autonomie. Les formations en FOAD ne sont pas plus faciles que celles sur site ; il faut être acteur de sa formation.

Les CFPPA dispensant la formation en présentiel adaptent le cursus à la région d'implantation du centre. Ils conjuguent des apports théoriques et pratiques sur l'apiculture et leurs connaissances des particularités de la région. Afin d'ancrer la formation au milieu professionnel, le CFPPA mobilise ses contacts avec le réseau apicole local (anciens stagiaires de la spécialisation, référents de la formation et intervenants professionnels).

Les connaissances des spécificités régionales et du réseau professionnel apicole soulignent l'intérêt de vous former dans la région où vous allez vous installer.

D'autres critères peuvent également intervenir dans le choix de votre centre de formation, tels que :

- Le nombre de stagiaires en apiculture au sein de la formation BPREA,
- Le programme détaillé de la formation,
- Le temps imparti au terrain,
- La concordance des périodes de stage avec le travail apicole,
- Le temps imparti aux opérations d'élevage.

Dans le cadre du référentiel national, les centres de formation proposent des programmes ajustés.

Contrat de Spécialisation (CS)

Depuis le 1er septembre 2017, le certificat de spécialisation agricole « apiculture » est proposé par certains centres de formations pour apporter une qualification professionnelle spécialisée en apiculture.

Son objectif est de fournir une compétence complémentaire et spécialisée avec une expérience de terrain dans le domaine de l'apiculture et de la commercialisation des produits apicoles.

Cette formation de niveau IV (baccalauréat général, technologique ou professionnel) est ouverte à tout public ayant déjà un diplôme de niveau IV. L'accès à la formation est aussi possible en faisant valoir l'expérience professionnelle sur décision dérogatoire du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

Pour l'obtention du diplôme, il est nécessaire que chaque candidat valide 3 unités capitalisables :

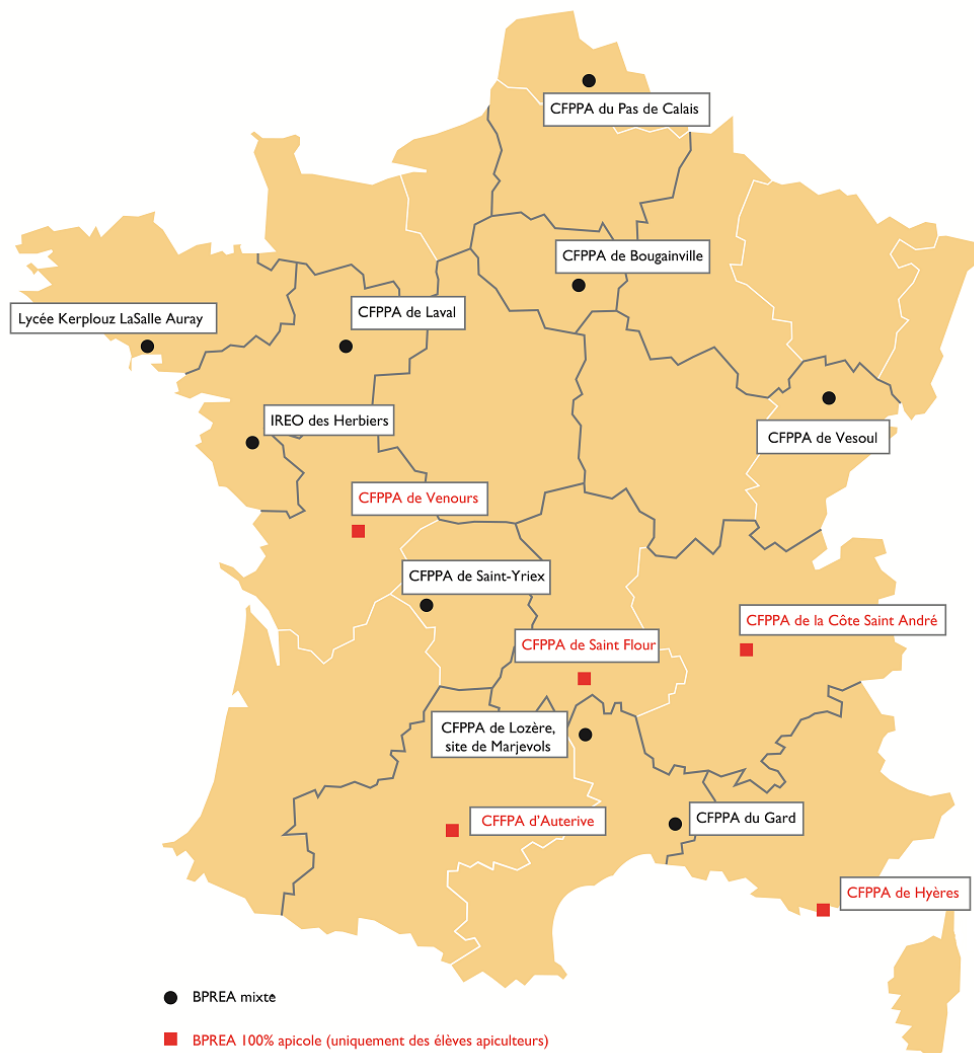
- 1) Réaliser la conduite des colonies
- 2) Réaliser la multiplication des colonies
- 3) Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles

La durée de la formation par la voie de la formation continue, est de 840 heures comportant 12 semaines en centre et 12 semaines minimum de formation en milieu professionnel en une ou plusieurs périodes.

Dans le cas d'un apprentissage, la durée du contrat est de un an.

Remarque : Contrairement au BPREA, le CS ne forme pas les candidats à la gestion d'entreprise.

Carte positionnant les BPREA apicoles existants en France



Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA Venours

Adresse : Venours, 86480 Rouillé

Formations proposées	BPREA	CPREA	CS
Objectif	Savoir piloter son entreprise : acquérir les compétences techniques, commerciales, économiques, administratives et financières. Avoir la capacité agricole spécialité apicole pour prétendre aux aides installations	acquérir les compétences techniques, commerciales, économiques, administratives et financières.	Acquérir les compétences techniques apicoles uniquement: - Pour produire du miel et ses dérivés - pour multiplier son cheptel - assurer une conduite sanitaire
dates de formation (début à fin)	Mi-décembre à Septembre	Mi-Janvier à Septembre	Mi Janvier à début juillet
Volume horaires (centre + stage)	1200 h	1141 h	840 h
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	100 % Apicole	100 % Apicole	100 % Apicole
Durée du stage	≥ 280 h à 315 h (8 à 9 semaines)	504 h (≈ 14 semaines)	420 h (12 semaines)
Période de stage (calendrier)	Mars (1 sem) - Avril (3 sem) - Mai (3 sem) - Août (1 sem) Voir calendrier	Février (1 sem) - Mars (1 sem) - Avril (4 sem) - Mai (4sem) - Juin (1 sem) - Juillet (1 sem) Août (1 sem) Septembre (1sem)	Février (2sem) Mars (1sem) Avril (3,5 sem) Mai (4,5 sem) à Juin (2 sem)
Conditions requises pour intégrer la formation	Formation continue + FOAD : → Avoir + de 18 ans → Au moins une année d'expérience professionnelle préalable dans le domaine agricole ou 3 ans dans un autre domaine professionnel → Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV (possibilité de dérogation)	Formation continue + FOAD : → Avoir + de 18 ans → Au moins une année d'expérience professionnelle préalable dans le domaine agricole ou 3 ans dans un autre domaine professionnel → Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV (possibilité de dérogation)	-Brevet ou baccalauréat professionnel du secteur agricole - Brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole → Avoir + de 18 ans
Nombre de place	≤ 19 places	≤ 19 places	≤ 10 places
Financeurs	o CIF (Congés Individuels de Formation) o Région NA o Pôle emploi + auto-financement + VIVEA	o CIF (Congés Individuels de Formation) o Pôle emploi + auto-financement +	o Région NA o Pôle emploi + auto-financement + VIVEA
Organisation de la formation	Pour formation continue : 25 semaines en centre + 10 semaines de stage Pour FOAD : 7 semaines en centre + 11 semaines de stages + 18 semaines formation à distance	Pour formation continue : 18 semaines en centre + 14 semaines de stage Pour FOAD : 7 semaines en centre + 11 semaines de stages + 18 semaines	Formation continue : 12 sem en centre et 12 sem en stage
Contenus pédagogiques	Contenu du BPREA national	- Gérer une exploitation apicole dans le cadre administratif, économique et financier Conduire le suivi sanitaire du cheptel - Conduire l'atelier de production apicole (miel, pollen, propolis et gelée royale) - Conduire la multiplication du cheptel - Transformer les produits issus de la ruche - Commercialiser les produits de la	- Réaliser la conduite des colonies - Réaliser la multiplication du cheptel - Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement Contenu du CS national
Module spécifique (UCARE)	Ucare 1 : Transformation des produits de la ruche (ex: pain d'épice, hydromel, bonbons au miel, nougat,...) Ucare 2 : Diversification de produit de la ruche autre que le miel (gelée royale, pollen, vente d'essaims, ...)	Pas de spécificité	Pas de spécificité
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Rucher pédagogique : 40 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) Ruchers de production (160 colonies en 2019) Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique Responsable ruchers à temps plein	Rucher pédagogique : 40 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) Ruchers de production (160 colonies en 2019) Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique Responsable ruchers à temps plein	Rucher pédagogique : 40 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) Ruchers de production (160 colonies en 2019) Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique Responsable ruchers à temps plein
Diplôme obtenu	BP REA (Brevet Professionnel Responsable D'Entreprise Agricole)	CP REA (Certification professionnelle Responsable Exploitation Apicole)	CS apicole
Accès à la DJA	Oui	Non	Non
Date butoire d'inscription	07-déc	fin décembre	fin décembre
Contacts	Responsable Formation : Bénédicte LAMBERT 05.49.43.88.06 Responsable Administrative : Mireille HERVE 05.49.43.80.62	Responsable Formation : Bénédicte LAMBERT 05.49.43.88.06 Responsable Administrative : Mireille HERVE 05.49.43.80.62	Responsable Formation : Bénédicte LAMBERT 05.49.43.88.06 Responsable Administrative : Mireille HERVE 05.49.43.80.62

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA Arras

Adresse : Route de Cambrai, 62217 Tilloy-lès-Mofflaines

Formations apicoles proposées	BPREA	CS
Objectifs	Savoir piloter son entreprise : acquérir les compétences techniques, commerciales, économiques, administratives et financières. Avoir la capacité agricole spécialité apicole pour prétendre aux aides installations	→ Réaliser la conduite des colonies → Réaliser la multiplication des colonies → Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles
dates de formation (début à fin)	Soit présentiel de novembre à novembre Distance : de décembre à décembre	du 25 mars à septembre
Volume horaires (centre + stage)	Présentiel 1120h en centre et 350h en stage A distance 120h en centre (regroupements et examen) et 280h de stage	420 h en centre et 420 h en stage
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	Mélangés avec des grandes cultures. Tronc commun avec GC. Apiculture : conduite du rucher, multiplication du cheptel, miel et produits de la ruche (2 modules soit 386 h de technique apiculture)	uniquement apicoles
Durée du stage	A distance : 280h de stage, répartis comme ils veulent dans l'année Présentiel : 350h 2 semaines en février, 2 semaines avril, 3 semaines en mai, juillet et les deux dernières semaines d'août	420h 2 semaines en mars, avril, 3 semaines en mai, juillet et les deux dernières semaines d'août
Période de stage (Calendrier)	A distance : périodes de stages réparties comme ils veulent dans l'année Présentiel : 2 semaines en février avril, 3 semaines en mai, juillet et les deux dernières semaines d'août	2 semaines en mars, avril, 3 semaines en mai, juillet et les deux dernières semaines d'août
Conditions requises pour intégrer la formation	soit avoir fait une seconde, soit avoir un diplôme de niveau 5 ou 1 an dans le métier agricole ou 3 ans dans n'importe quel métier.	il faut un bac + dérogations
Nombre de places	A distance : 30/an Présentiel : 15/an (20 places max par an)	1 personne pour 2019. Objectif 12.
Financeurs	Région + OPCA + autofinancement par les stagiaires, ou les employeurs	Région + OPCA + autofinancement par les stagiaires, ou les employeurs
Organisation de la formation	Présentiel ou à distance	Présentiel
Contenus pédagogiques		
Module spécifique (UCARE)	Miel et produits de la ruche	
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Miellerie, rucher pédagogique + 100 ruches sur l'exploitation + 100 ruches dans une pépinière.	Miellerie, rucher pédagogique + 100 ruches sur l'exploitation + 100 ruches dans une pépinière.
Diplôme Obtenu		
Accès à la DJA		
Date butoir d'inscription	A distance : dernier délai novembre Présentiel : dernier délai octobre	Dernier délai : février
Contacts (Site internet)	CFPPA du Pas de Calais Route de Cambrai 62217 TILLOY Les MOFFLAINES tel : 03 21 60 73 10 Mail : cfppa.arras@educagri.fr Site internet : www.formationsnatures.fr	CFPPA du Pas de Calais Route de Cambrai 62217 TILLOY Les MOFFLAINES tel : 03 21 60 73 10 Mail : cfppa.arras@educagri.fr Site internet : www.formationsnatures.fr

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA-UFA Bougainville

Adresse : RD 319 CS 20199, 77170 Brie-Comte-Robert

Formations apicoles proposées	CS
Objectifs	<p>→ Réaliser la conduite des colonies → Réaliser la multiplication des colonies → Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles</p> <p>+ teinte avec formation TSA 9 jours</p>
dates de formation (début à fin)	du 29 avril au 18 octobre 2019 (dès début mars à partir de 2020)
Volume horaires (centre + stage)	420 h en centre et 420 h en stage
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	100 % Apicole mais ça ne reste qu'une spécialisation. En théorie, elle vient en complément d'une formation diplômante de même niveau (IV=bac) Pas non plus d'accompagnement au projet.
Durée du stage	420 h
Période de stage (Calendrier)	
Conditions requises pour intégrer la formation	Note de service s'appuie sur un diplôme professionnel de même niveau dans une autre production, ou bac +1 an d'expérience en agriculture et/ou dérogation possible avec le SRFD. Recrutement sur profil ou test éventuellement pour appuyer la dérogation. 18 ans minimum pour entrer au CFPPA. Pas d'encadrement possible avec les mineurs.
Nombre de places	>12-14 personnes
Financeurs	<ul style="list-style-type: none"> ○ CPF de transition ○ Pôle emploi ○ Autofinancement
Organisation de la formation	
Contenus pédagogiques	
Module spécifique (UCARE)	
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Oui. 39 ruches, objectif 80 ruches en 2019. Miellerie pas tout à fait aux normes pour l'instant.
Diplôme Obtenu	CS (Certificat de Spécialisation) Apiculture
Accès à la DJA	Non
Date butoir d'inscription	Jusqu'au 28 avril. En 2020 : démarrage début mars.
Contacts (Site internet)	Romain De Swarte romain.deswarte@educagri.fr / 01 60 62 33 33

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA de la Côte-Saint-André

Adresse : 57 Avenue Charles de Gaulle, 38260 La Côte-Saint-André

Formations apicoles proposées	BPREA	Titre "Apiculteur"	CS
Objectifs	Acquérir des compétences nécessaires à la : - Gestion de la production apicole, - Gestion de l'entreprise (économique, création, commercialisation...).	Acquérir des compétences permettant de : - Maîtriser les aspects techniques de la production et de l'élevage, - Gérer une entreprise agricole (gestion économique et financière, commercialisation...).	Acquérir des compétences permettant de : - Être autonome pour toutes les interventions réalisées sur un rucher, - Maîtriser les aspects techniques de toutes les étapes de l'élevage.
dates de formation (début à fin)	Pour 2018/2019 : 29 octobre ou 05 novembre 2018 au 19 juillet 2019.	Pour 2018-2019 : Mi-décembre 2018 au 19 juin 2019.	Pour 2018-2019 : 29 octobre ou 05 novembre 2018 au 19 juillet 2019.
Volume horaires (centre + stage)	1331 (max)	840 (max)	840 (max)
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	100 % Apicole	100 % Apicole	100 % Apicole
Durée du stage	280 h (8 semaines)	280 h (8 semaines)	420 h (12 semaines)
Période de stage (Calendrier)	Décembre (1 sem), Mars (1 sem), Avril (3 sem), Mai (1 sem), Juin (2 sem) et Juillet (1 sem)	Mars (2 sem), Avril (3 sem) et Mai (4 sem)	Non mis en place.
Conditions requises pour intégrer la formation	- Être majeur et justifier d'une année d'expérience professionnelle, - Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme, - Avoir réalisé 2 ou 4 semaines minimum de stage chez un apiculteur professionnel.	- Être majeur et justifier d'une année d'expérience professionnelle, - Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme, - Avoir réalisé 2 ou 4 semaines minimum de stage chez un apiculteur professionnel.	- Être majeur et justifier d'une année d'expérience professionnelle, - Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement agricole (minimum niveau IV), - Avoir un projet professionnel en agriculture à court ou moyen terme, - Avoir réalisé 2 ou 4 semaines minimum de stage chez un apiculteur professionnel.
Nombre de place	> 15 à 25 personnes	> 10 à 20 personnes	> 15 à 20 personnes
Financiers	Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et organismes de formation/reconversion (CIF, AREF...).	Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et organismes de formation/reconversion (CIF, AREF...).	Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et organismes de formation/reconversion (CIF, AREF...).
Organisation de la formation	Formation continue : =29 semaines en centre et 9 semaines en stage	Formation continue : 16 semaines en centre et 8 semaines en stage	Formation continue : 12 semaines en centre et 12 semaines en stage
Contenus pédagogiques	Contenu du BPREA national	- Positionnement, suivi et accompagnement notions de citoyenneté, technique de recherche d'emploi. - Apprécier l'état du cheptel. - Conduire la production. - Multiplier le cheptel. - Assurer la commercialisation des produits. - Gérer son atelier apicole. - Culture numérique	- Réaliser la conduite des colonies - Réaliser la multiplication du cheptel - Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement Contenu du CS national
Module spécifique (UCARE)	- autoconstruction et entretien du matériel en entreprise agricole - réaliser les opérations de production apicole autre que le miel (gelée royale, ...) - réaliser les opérations de production de volailles fermières - mettre en œuvre une activité d'accueil à la ferme	pas d'UCARE	pas d'UCARE
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Oui	Oui	Oui
Diplôme Obtenu	BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole) Apiculture	Titre "Apiculteur"	CS (Certificat de Spécialisation) Apiculture
Accès à la DJA	Oui	Non	Non
Date butoir d'inscription	septembre	octobre	octobre
Contacts (Site internet)	04 74 20 44 66 / cfppa.cote-st-andre@educagri.fr Myriam MORIZUR myriam.morizur@educagri.fr	04 74 20 44 66 / cfppa.cote-st-andre@educagri.fr Myriam MORIZUR myriam.morizur@educagri.fr	04 74 20 44 66 / cfppa.cote-st-andre@educagri.fr Myriam MORIZUR myriam.morizur@educagri.fr

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA Laval

Adresse : 341 route de St Nazaire - 53000 LAVAL

Formations proposées	BPREA	UCARE	CS
Objectif	Savoir piloter son entreprise : acquérir les compétences techniques, commerciales, économiques, administratives et financières. Avoir la capacité agricole spécialité apicole pour prétendre aux aides installations	Acquérir les 1er gestes nécessaires à la conduite d'un rucher en pluri-activité	Acquérir les compétences techniques apicoles uniquement : - Pour produire du miel et ses dérivés - Pour multiplier son cheptel - Assurer une conduite sanitaire
dates de formation (début à fin)	Septembre à juillet	mai	Février à juillet
Volume horaires (centre + stage)	1435h	70h	840 h
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	formation mixte avec les autres supports agricoles (ruminant, maraîcher) 780h dédiées totalement à l'apiculture les heures restantes sont multi-support et intègre donc aussi de l'apiculture	100 % Apicole	100 % Apicole
Durée du stage	≥ 315 à 350 h (10 semaines)	-	420 h (12 semaines)
Période de stage (calendrier)	Octobre (2 sem) - Avril/mai (8 semaines)	-	Mars/avril (4 semaines) Mai (4 semaines) juillet (4 semaines)
Conditions requises pour intégrer la formation	→ Avoir + de 18 ans → Etre titulaire d'un diplôme de niveau V ou à défaut avoir au moins une année d'expérience professionnelle préalable dans le domaine agricole ou 3 ans dans un autre domaine professionnel	→ Avoir + de 18 ans → Au moins une année d'expérience professionnelle préalable dans le domaine agricole ou 3 ans dans un autre domaine professionnel	- Brevet ou baccalauréat professionnel du secteur agricole - Brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole → Avoir + de 18 ans => dérogation possible
Nombre de place	≈ 15 places	≈ 10 places	≈ 10 places
Financeurs	o CPF de transition o Région Pays de la Loire o Pôle emploi o Autofinancement	o CPF o Pôle emploi o Autofinancement	o CPF de transition o Région Pays de la Loire o Pôle emploi o Autofinancement
Organisation de la formation	Formation de 33 semaines en centre + 10 semaines de stage + 2 semaines de pratiques tutorée	Formation théorique et pratique alternée entre le centre et le rucher (10% de théorie)	Formation continue : 12 sem en centre et 12 sem en stage
Contenus pédagogiques	Contenu du BPREA national	Intégrer l'atelier dans son projet professionnel et personnel Réaliser les travaux de l'atelier de production miel	- Réaliser la conduite des colonies - Réaliser la multiplication du cheptel - Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement Contenu du CS national
Module spécifique (UCARE)	UCARE 1 : Transformation des produits de l'atelier apicole (ex: pain d'épice, biscuits, bonbons, guimauve, nougat, caramiel, hydromel, teinture mère de propolis, savon, cosmétique, bougie, cire d'encastique, crayons de couleurs...) UCARE 2 : mise en place d'une activité de service (animation pédagogique, pollinisation, ruches en entreprise, lutte contre le frelon asiatique...)	Pas de spécificité	Pas de spécificité
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Rucher pédagogique : 40 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) + exploitations professionnelles support Ruchers de production (160 colonies en 2019) Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique 1 contrat "accueil de ruche en entreprise"	Rucher pédagogique : 40 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) + exploitations professionnelles support Ruchers de production (160 colonies en 2019) Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique 1 contrat "accueil de ruche en entreprise"	Rucher pédagogique : 40 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) + exploitations professionnelles support Ruchers de production (160 colonies en 2019) Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique 1 contrat "accueil de ruche en entreprise"
Diplôme obtenu	BP REA (Brevet Professionnel Responsable D'Entreprise Agricole) Il faut obligatoirement 1 an d'expérience professionnelle pour valider l'ensemble du diplôme	UCARE (module certifiant du BP REA)	CS apicole Il faut obligatoirement 1 an d'expérience professionnelle pour valider l'ensemble du diplôme
Accès à la DJA	Oui	Non	Non
Date butoire d'inscription	septembre	avril	janvier
Contacts	CFPPA de Laval 02.43.68.24.97 cfppa.laval@educagri.fr	CFPPA de Laval 02.43.68.24.97 cfppa.laval@educagri.fr	CFPPA de Laval 02.43.68.24.97 cfppa.laval@educagri.fr

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA Vesoul

Adresse: 16 rue Edouard Belin CS 60363; 70014 Vesoul

Formations apicoles proposées	BPREA
Objectifs	Accéder à la capacité professionnelle agricole pour les futurs chefs d'exploitation pour prétendre aux aides à l'installation. Acquérir une formation professionnelle de niveau IV. Acquérir des connaissances techniques, économiques, fiscales et juridiques nécessaires pour la conduite d'une exploitation.
dates de formation (début à fin)	Mi-septembre à mi-juin
Volume horaires (centre + stage)	Durée 1 300 heures (900 heures en centre + 400 heures de stage pratique chez un professionnel). Pour la FOAD : 140 heures pour réaliser les 2 UCAREs et 250 heures pour la capacité 3 (C3) voir ci-dessous. Le reste de la formation et les périodes de stage dépendent du centre dans lequel ils sont inscrits pour le BPREA. 2 semaines de regroupement sont organisées à Vesoul
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	Conformément au référentiel national applicable au BPREA, la formation aborde l'ensemble du secteur agricole. Ainsi nous n'accompagnons pas que des apiculteurs. Plus spécifiquement ils suivent deux UCAREs de 70 heures donc 140 heures.
Durée du stage	400 heures pour ceux en présentiel. Pour ceux en FOAD cela dépend du centre d'inscription.
Période de stage (Calendrier)	Pour ceux en présentiel , le calendrier 2019/2020 n'est pas encore formalisé. Généralement une semaine début octobre et une fin octobre. Une semaine en décembre et tout le mois d'avril et celui de mai.
Conditions requises pour intégrer la formation	Avoir un projet professionnel dans le secteur. Participer à un entretien de motivation. Les formations du programme régional collectif sont accessibles à tout demandeur d'emploi de plus de 16 ans en recherche d'emploi inscrite ou non à Pôle Emploi qui justifie d'un projet professionnel confirmé. Possibilité de signer également un contrat d'apprentissage.
Nombre de place	Nombre de places Région : 20 stagiaires. Pas de maximum en incluant les stagiaires hors financement Région.
Financeurs	Conseil Régional pour les demandeurs d'emplois ou les entreprises pour les apprentis. Financement personnel possible. CPF transition. Pôle-emploi + VIVEA
Contenus pédagogiques	5 capacités à valider : C1 se situer en tant que professionnel (communiquer par écrit, mobiliser des connaissances scientifiques relatives au vivant (biologie, écologie et développement durable). Se positionner dans les différents types d'agricultures, leur histoire, leurs fondements et leur organisation. Evolution des politiques et techniques agricoles (PAC) - C2 Piloter le système de production : Approche globale, adaptation au changement, méthode d'analyse de la durabilité, organisation du travail, gestion des ressources humaines, droit du travail, informatique. - C3 Conduire le processus de production dans l'agrosystème : analyser les différentes activités liées aux productions (animales dont apiculture et végétales) prenant en compte les dimensions de l'agrosystème local. Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite de production. C4 : assurer la gestion technico économique, financière et administrative de l'entreprise Réaliser un diagnostic sur l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers en lien avec son projet professionnel. Caractériser la situation fiscale et juridique de l'entreprise agricole. C5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise. Assurer la négociation et la commercialisation d'un produit ou d'un service.
Module spécifique (UCARE)	UCARE : transformation du miel : acquérir les connaissances et les compétences techniques et réglementaires en vue de transformer et valoriser le miel. Organiser l'atelier de transformation. Réaliser les opérations de transformation. UCARE : Productions diversifiées : acquérir l'ensemble des connaissances techniques nécessaires au développement d'une activité de diversification sur l'exploitation apicole. Elaborer un itinéraire technique de production. Réaliser les opérations liées à la conduite de l'atelier.
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Rucher pédagogique : 40 ruches. Miellerie. Rucher de production 240 ruches.
Diplôme Obtenu	Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole
Accès à la DJA	Oui
Date butoir d'inscription	Fin septembre pour ceux en présentiel et décembre pour ceux en FOAD. Des aménagements peuvent être possibles en fonction de la situation.
Contacts (Site internet)	severine.pirolley@educagri.fr http://www.epl.vesoul.educagri.fr/ http://poleapicolecfppa70.blogspot.fr/ https://fr-fr.facebook.com/Apiculture-Formation-CFPPA-Vesoul-424131114378434/

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

IREO des Herbiers

Adresse : 14, rue de la Chesnaie 85500 Les Herbiers

Formations apicoles proposées	CS
Objectifs	Former des apiculteurs professionnels capable de gérer durablement leur exploitation
dates de formation (début à fin)	Octobre 2019 - Juin 2020
Volume horaires (centre + stage)	1645h (en apprentissage) 1085h (sous statut stagiaire)
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	Oui
Durée du stage	34 semaines par apprentissage et 18 semaines sous statut stagiaire
Période de stage (Calendrier)	D' octobre à octobre (apprentissage) D'octobre à juin (stagiaire)
Conditions requises pour intégrer la formation	Diplôme en agriculture (BPREA / BAC PRO ou BTS) ou Expériences professionnelles en apiculture et ou sur dérogation suivant situation
Nombre de place	6 en apprentissage et 6 sous statut stagiaire
Financeurs	Conseil régionaux + Pôle Emploi + Financements FASFEA/VIVEA... + Auto financement
Organisation de la formation	Formation par alternance avec 13 semaines à l'IREO
Contenus pédagogiques	Conduire et suivre des colonies / Multiplier des colonies d'abeilles (essaïm et reines) / Récolter et conditionner des produits apicoles + Contenus officiels du CS
Module spécifique (UCARE)	Non
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Fermes supports accueillants les stagiaires toutes le semaines de formation pour des Travaux pratiques
Diplôme Obtenu	CS Apicole
Accès à la DJA	Non
Date butoir d'inscription	Tout au long de l'année
Contacts (Site internet)	Directeur : Olivier GABOREAU / 0684881839 Moniteur : Dominique VENDE / 0251910972

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA de St Flour

Adresse : 5 route des Hautes Terres, Volzac, 15100 Saint-Flour

Formations apicoles proposées	BPREA
Objectifs	Acquérir des compétences techniques économiques et de gestion de l'entreprise agricole ouvrant droit à une installation aidée.
dates de formation (début à fin)	De septembre à juin.
Volume horaires (centre + stage)	1306 h (maximum)
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	100% apicole
Durée du stage	≥ 280 h à 315 h (8 à 9 semaines)
Période de stage (Calendrier)	mars (2 sem), avril (2 sem), mai (2,5 sem), juin (2,5 sem)
Conditions requises pour intégrer la formation	Demandeur d'emploi ou salarié en congé individuel de formation (+ inclusion de personnes ayant de petites quotité de travail 'ex : service de remplacement. Complément possible au travers de la fomation. 1 an d'expérience professionnelle + inscrits comme demandeurs d'emplois
Nombre de places	variable selon financement (max 10 en financement région)
Financeurs	Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et organismes de formation/reconversion (CIF, AREF...). Coût : 13,07 €/heure. Nombre d'heures définit selon profil du candidat
Organisation de la formation	Formation continue : 991 heures en centre + 8 à 9 semaines de stage.
Contenus pédagogiques	Contenu du BPREA national
Module spécifique (UCARE)	Ucare 1 : Transformation alimentaire et cosmétique des produits de la ruche. Ucare 2 : Diversification des produits de la ruche autre que le miel (gelée royale, pollen, vente d'essaims, ...)
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Oui
Diplôme Obtenu	BPREA Apiculture de Moyenne Montagne
Accès à la DJA	Oui
Date butoir d'inscription	Début septembre
Contacts (Site internet)	04 71 60 35 62 / cfppa.st-flour@educagri.fr / Pierre PORTEFAIX - pierre.portefaix@educagri.fr / Christelle PORTAL - christelle.portal@educagri.fr

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA du Gars

Adresse : 12, avenue Yves Cazeaux - 30230 Rodilhan

Formations apicoles proposées	BPREA PRF N°19Q0301130	Élevage de reines d'abeilles	Conduite d'un atelier apicole
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice du métier d'Agriculteur. Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole permet d'acquérir la capacité professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> S'initier et maîtriser l'élevage de reines 	<ul style="list-style-type: none"> Conduire un atelier apicole dans des conditions optimales Mettre sur le marché les produits du rucher Identifier et gérer les principales maladies de l'abeille Mettre en place des méthodes prophylactiques
dates de formation (début à fin)	14/01/2019 au 18/12/2019	22 fév- et 10-18 avr-2019	11 au 14 mars- et 03 au 07 juin-2019
Volume horaires (centre + stage)	1190 heures en centre 350 heures en stage en entreprise	21 heures en centre	63 heures en centre
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	Non, 500 heures	Non concerné	Non concerné
Durée du stage	350 heures	Non concerné	Non concerné
Période de stage (Calendrier)	04/03 au 08/03/19 25/03 au 05/04/19 29/04 au 10/05 /19 08/07 au 26/07/19 02/09 au 13/09/19	Non concerné	Non concerné
Conditions requises pour intégrer la formation	<p>FORMATION INITIALE APPRENTISSAGE : Apprenti 16/30 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur professionnel.</p> <p>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE Tous publics, femmes-hommes (salariés, demandeurs d'emplois, autres ...). Accès à la formation après étude du dossier individuel.</p> <p>Pré requis pour intégrer la formation Niveau V ou BEP, OU 1 an d'expérience professionnelle dans l'activité agricole, OU 3 ans d'expérience professionnelle dans une autre activité, ET justifier 1 an d'expérience professionnelle à la date d'évaluation de la dernière UC (Unité Capitalisable).</p> <p>Conditions particulières d'accès Avoir plus de 18 ans (sauf apprentissage), Ne pas avoir de contre indication médicale, Demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle emploi Être sorti-e de formation initiale depuis au moins 6 mois. Être orienté-e par une des structures habilitées par le Conseil Régional (Pôle emploi, Mission Locale d'insertion, Mission Locale Jeunes, Conseil Départemental, Cap emploi, Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles). Cette structure définira, validera avec vous un projet professionnel et vous orientera vers le Centre de Formation en établissant une prescription. Ne pas avoir effectué une formation financée par la Région dans les 12 mois qui précèdent l'entrée en formation. Ne pas avoir suivi plus de 2 formations qualifiantes dans les 3ans précédents.</p>	<p>Tous publics, femmes-hommes (salariés, demandeurs d'emplois, autres ...)</p> <p>Avoir plus de 18 ans, ne pas avoir de contre-indication médicale et après étude du dossier individuel</p>	<p>Tous publics, femmes-hommes (salariés, demandeurs d'emplois, autres ...)</p> <p>Avoir plus de 18 ans, ne pas avoir de contre-indication médicale et après étude du dossier individuel</p>
Nombre de place	≤ 15 places	≤ 15 places	≤ 15 places
Financiers	Région Occitanie, Pôle emploi, CPF, Individuel payant	CPF, Pôle emploi, individuel payant	CPF, Pôle emploi, individuel payant
Organisation de la formation	<p>Méthodes pédagogiques : Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur l'exploitation agricole et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques</p>	<p>Méthodes pédagogiques : apports théoriques et mise en pratique. Modalités d'évaluation : mise en situation professionnelle</p>	<p>Méthodes pédagogiques : apports théoriques et mise en pratique. Modalités d'évaluation : mise en situation professionnelle</p>
Contenus pédagogiques	<p>C 1 : SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL</p> <p>C 2 : PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION</p> <p>C 3 : CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTÈME</p> <p>C 4 : ASSURER LA GESTION TECHNICO ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE</p> <p>C 5 - VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE</p> <p>C 6 : S'ADAPTER À DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS</p> <p>C 7 : S'ADAPTER À DES ENJEUX PROFESSIONNELS PARTICULIERS</p>	<p>➤ UTILITÉ DE FAIRE DE L'ÉLEVAGE DE REINES SUR UNE EXPLOITATION APICOLE : Atouts, contraintes</p> <p>➤ ÉLEVAGE NATUREL : Points forts et points faibles</p> <p>➤ ÉLEVAGE ARTIFICIEL : Points forts et points faibles</p> <p>➤ ÉTAPES : Le starter : fermé, ouvert, composition, points forts/faibles</p> <p>Le finisseur : composition, gestion sur une période, points forts/faibles</p> <p>Le greffage : matériel, techniques, souche pourvoyeuse</p> <p>Les cellules : cellules ouvertes à 2 à 3 jours, cellules fermées à 10 à 12 jours, points forts/faibles</p> <p>La couveuse : matériel, utilisation</p> <p>Les reines vierges : contrôle, marquage, introduction dans nucléi, essai, paquet d'abeilles, points forts/faibles</p> <p>Les reines fécondées : contrôle, marquage, clippage, introduction en essai, paquet d'abeilles, ruche de production, manipulation</p> <p>Les essais : constitution, remontée de couvain...</p> <p>Méthodes alternatives : cupularve, emporte pièce, découpe</p> <p>➤ BILAN</p>	<p>➤ CONDUITE DU RUCHER</p> <p>Organisation de la colonie, espèces et races d'abeilles</p> <p>Ruches, rucher et matériel apicole</p> <p>Calendrier de travail</p> <p>Essaimage naturel et artificiel</p> <p>Miellées</p> <p>Récolte et extraction, conditionnement</p> <p>Produits (miel, pollen, gelée royale, propolis, pollinisation)</p> <p>Commercialisation</p> <p>➤ IDENTIFIER ET GÉRER LES PRINCIPALES MALADIES DE L'ABEILLE ET METTRE EN PLACE DES MÉTHODES PROPHYLACTIQUES</p> <p>Règlementation</p> <p>Variose et traitements (en conventionnel ou en AB)</p> <p>Loque américaine</p> <p>Nosémose</p> <p>Autres maladies (loque européenne, acarose,...)</p> <p>➤ BILAN</p>
Module spécifique (UCARE)	<p>Proposées en fonction du nombre d'inscrits sur site, et du choix des stagiaires. Une ucare au choix parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Conduire un atelier apicole Conduire un atelier de productions apicoles autre que le miel Soudure et auto-construction d'outils pour sa production Conduire en sécurité des engins de chantier Transformer et valoriser les PPAM - Plantes à parfums, aromatiques et médicinales dans le respect de la réglementation Conduire un atelier de production et de transformation oléicole 	non concerné	non concerné
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	<ul style="list-style-type: none"> Rucher pédagogique avec 40 colonies Miellerie pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> Rucher pédagogique avec 40 colonies Miellerie pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> Rucher pédagogique avec 40 colonies Miellerie pédagogique
Diplôme Obtenu	Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole, niveau IV	Attestation de formation	Attestation de formation
Accès à la DJA	OUI	Non concerné	Non concerné
Date butoir d'inscription	Étude individualisée des dossiers.	Étude individualisée des dossiers.	Étude individualisée des dossiers.
Contacts (Site internet)	<p>RÉFÉRENTS ADMINISTRATIFS FINANCEMENTS RÉGION Catherine MONNIER : 04 66 20 81 27 ou 04 66 20 33 09 tapez 4</p> <p>RÉFÉRENT ADMINISTRATIVE AUTRES FINANCEMENTS Sylvie GALDEANO : 04 66 20 81 30 ou 04 66 20 33 09 tapez 4</p> <p>RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE Eva ALCANIZ : eva.alcaniz@educagri.fr</p> <p>RÉFÉRENT HANDICAP Céline DEVAUX : celine.devau@educagri.fr</p>	<p>RÉFÉRENT ADMINISTRATIVE TOUS FINANCEMENTS Sylvie GALDEANO : 04 66 20 81 30 ou 04 66 20 33 09 tapez 4</p> <p>RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE David JARDIN : cfppa.nimes@educagri.fr</p> <p>RÉFÉRENT HANDICAP Céline DEVAUX : celine.devau@educagri.fr</p>	<p>RÉFÉRENT ADMINISTRATIVE TOUS FINANCEMENTS Sylvie GALDEANO : 04 66 20 81 30 ou 04 66 20 33 09 tapez 4</p> <p>RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE David JARDIN : cfppa.nimes@educagri.fr</p> <p>RÉFÉRENT HANDICAP Céline DEVAUX : celine.devau@educagri.fr</p>

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA Auterive

Adresse : 50, route de Grazac 31190 Auterive

Formations apicoles proposées	BPREA	CS
Objectifs	Savoir piloter son entreprise : acquérir les compétences techniques, commerciales, économiques, administratives et financières. Avoir la capacité agricole spécialité apicole pour prétendre aux aides installations	Acquérir les compétences techniques apicoles uniquement: - Pour produire du miel et ses dérivés - pour multiplier son cheptel - assurer une conduite sanitaire
dates de formation (début à fin)	Du 24 juin 2019 au 20 mai 2020	Début février à début septembre
Volume horaires (centre + stage)	1547h	994 h
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	100 % Apicole, profils mixtes acceptés	100 % Apicole
Durée du stage	10 semaines	13 semaines
Période de stage (Calendrier)	Eté (5 sem de mi juillet à fin août) - Mars (2 sem) - Avril (3 sem)	Mars (3sem) - Avril/Mai (5 sem) – Juillet/Août (5 sem)
Conditions requises pour intégrer la formation	Formation continue : → Avoir + de 18 ans → Au moins une année d'expérience professionnelle préalable dans le domaine agricole ou 3 ans dans un autre domaine professionnel → Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV (possibilité de dérogation)	→ Avoir + de 18 ans - Brevet ou baccalauréat professionnel du secteur agricole - Brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole (Dérogations possibles)
Nombre de places	Environ 15 places	Environ 15 places
Financeurs	○ CIF (Congés Individuels de Formation) ○ Région Occitanie ○ Pôle emploi + auto-financement + VIVEA	○ CIF (Congés Individuels de Formation) ○ Région NA ○ Pôle emploi + auto-financement + VIVEA
Organisation de la formation	35 semaines en centre + 10 semaines de stage	16 semaines en centre et 13 semaines en stage
Contenus pédagogiques	Contenu du BPREA national	Contenu du CS national - Réaliser la conduite des colonies - Réaliser la multiplication du cheptel - Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement
Module spécifique (UCARE)	Ucare 1 : Production d'essaims et élevage de reines Ucare 2 : Diversification de produits de la ruche autre que le miel (gelée royale, pollen...)	Pas de spécificité
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Rucher pédagogique : 40 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) Ruchers de production de l'exploitation du lycée d'Auzeville (300 colonies en 2019) Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique	Rucher pédagogique : 40 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) Ruchers de production de l'exploitation du lycée d'Auzeville (300 colonies en 2019) Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique
Diplôme Obtenu	BP REA (Brevet Professionnel Responsable D'Entreprise Agricole)	CS apicole
Accès à la DJA	Oui	Non
Date butoir d'inscription	Mi mai	Mi décembre
Contacts (Site internet)	Responsable : Ariane PERES 05.61.50.62.78	Responsable : Ariane PERES 05.61.50.62.78

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA St Yrieix La Perche

Adresse : Domaine de la Faye 87500 Saint Yrieix

Formations apicoles proposées	BPREA actuellement	BPREA évolution	Autres ...	Autres ...
Objectifs	Projets de stagiaires intégrant atelier secondaire en apiculture	travail avec apiculteurs locaux pour adapter le bprea aux enjeux de l'apiculture	« Gardien de ruche » à destination des arboriculteurs qui accueillent des ruche dans le cadre d'un projet territorial des coop arbo et projet de formations courtes en partenariat avec des apiculteurs	projet de formations courtes en partenariat avec des apiculteurs
dates de formation (début à fin)	entre sortie permanente		plusieurs session par an	
Volume horaires (centre + stage)			1 journée	
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	non, la production principale est une autre production			
Durée du stage	suivant le projet			
Période de stage (Calendrier)	nouvelle modalité « entreprise fil rouge », le stagiaire va le plus souvent possible dans l'entreprise en liena vec l'activité de celle-ci			
Conditions requises pour intégrer la formation				
Nombre de place				
Financeurs	Region		VIVEA	VIVEA
Organisation de la formation				
Contenus pédagogiques				
Module spécifique (UCARE)	UCARE en partenariat avec d'autre cfppa plus spécifique, projet d'UCARE avec apiculteurs locaux			
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	oui		oui	oui
Diplôme Obtenu	BPREA		obligation pour obtenir le label bee friendly	obligation pour obtenir le label bee friendly
Accès à la DJA				
Date butoir d'inscription				
Contacts (Site internet)				

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFA Lozère

Adresse : 1 Avenue Martyrs de la Résistance, 48100 Marvejols

Formations apicoles proposées	BPREA	CS	Autres ...
Objectifs	Savoir piloter son entreprise : acquérir les compétences techniques, commerciales, économiques, administratives et financières. Avoir la capacité agricole spécialité apicole pour prétendre aux aides installations	Acquérir les compétences techniques apicoles uniquement: - Pour produire du miel et ses dérivés - pour multiplier son cheptel - assurer une conduite sanitaire	Stages professionnalisants pour acquisition de compétences
dates de formation (début à fin)	janvier à décembre pour adultes - septembre à juin pour apprentissage	avril à novembre	tout au long de l'année, selon catalogue
Volume horaires (centre + stage)	1150 H en centre et 280 H en entreprise pour adultes - 18 semaines en centre et le reste en entreprise par la voie de l'apprentissage	595 H en centre (soit 17 semaines) et 420 H en entreprise (soit 12 semaines)	de une journée à 10 jours
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	Non mélangé formation dédiée aux candidats à l'installation (via DJA ou pas) - 350H	formation 100 % apicole	formation 100 % apicole
Durée du stage	8 semaines (280 H) pour formation adulte	12 semaines	sans objet
Période de stage (Calendrier)	3 périodes (environ : mars, printemps, juillet) - répartition selon calendrier d'alternance pour apprentissage	3 périodes identifiées, selon saisonnalité des exploitations apicoles	sans objet
Conditions requises pour intégrer la formation	Etre titulaire d'un diplôme niveau V et justifier de 1 à 3 ans d'expériences professionnelles (selon le secteur d'activité)	- Brevet ou baccalauréat professionnel du secteur agricole - Brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole → Avoir + de 18 ans	Pas de pré requis
Nombre de place	15	10	12
Financeurs	Conseil Régional - Individuel payant - OPCO (formation éligible au CPF)	Conseil Régional - Individuel payant - OPCO (formation éligible au CPF)	Vivea, Individuel payant
Organisation de la formation	CFPPA et CFA de Lozère	CFPPA de Lozère	CFPPA de Lozère
Contenus pédagogiques	selon référentiel national	selon référentiel national	Hygiène en miellerie - Qualité de la Hausse au pot - Gestion des Nucléis - TSA - valorisation du miel par la transformation
Module spécifique (UCARE)	production d'essaim et de reines - atelier complémentaire en apiculture - transformation agroalimentaire du miel	sans objet	sans objet
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Rucher pédagogique + ruchers de professionnels partenaires - miellerie - atelier de transformation agroalimentaire	Rucher pédagogique + ruchers de professionnels partenaires - miellerie - atelier de transformation agroalimentaire	Rucher pédagogique + ruchers de professionnels partenaires - miellerie - atelier de transformation agroalimentaire
Diplôme Obtenu	Brevet de Responsable d'Entreprise Agricole	Certificat de spécialisation	sans objet
Accès à la DJA	oui	non	sans objet
Date butoir d'inscription	inscription tout au long de l'année - intégration possible à 3 périodes de l'année	31-mars	tout au long de l'année, selon catalogue
Contacts (Site internet)	Référente administrative : Magali MONIER - Responsable de formation : Vincent METRAL - tel 04 66 32 02 39 -mail : cfppa.lozere@educagri.fr ;	Référente administrative : Magali MONIER - Responsable de formation : Vincent METRAL - tel 04 66 32 02 39 -mail : cfppa.lozere@educagri.fr ;	Référente administrative : Magali MONIER - Responsable de formation : Vincent METRAL - tel 04 66 32 02 39 -mail : cfppa.lozere@educagri.fr ;

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

CFPPA Hyères

Adresse : 32 Chemin Saint Lazare 83400 Hyères

Formations apicoles proposées	BPREA	CS	TITRE RNCP	TITRE RNCP
Objectifs	Savoir piloter son entreprise : acquérir les compétences techniques, commerciales, économiques, administratives et financières. Avoir la capacité agricole spécialité apicole pour prétendre aux aides installations	Acquérir les compétences techniques apicoles uniquement: - Pour produire du miel et ses dérivés - pour multiplier son cheptel - assurer une conduite sanitaire	Producteurs de reines et d'essaïms	titre RNCP en cours de validation APITHERAPIE
dates de formation (début à fin)	De début janvier à fin octobre	Mi février à fin juillet	De mars à juillet	Du 23 septembre 2019 au 15/05/20
Volume horaires (centre + stage)	1356H	840 h	560H	350H
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	100 % Apicole	100 % Apicole	100 % Apicole	100 % Apicole
Durée du stage	156H de stage et 150 de formation en entreprise	420 h (12 semaines)	280H	75H
Période de stage (Calendrier)	2 Semaines en avril, 2 semaines en mai, 4 semaines juillet/Aout	Février (2sem) Mars (1sem) Avril (3,5 sem) Mai (4,5 sem) à Juin (2 sem)	une semaine sur 2	pendant le cycle de formation
Conditions requises pour intégrer la formation	Formation continue: → Avoir + de 18 ans → Au moins une année d'expérience professionnelle préalable dans le domaine agricole ou 3 ans dans un autre domaine professionnel → Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV (possibilité de dérogation)	-Brevet ou baccalauréat professionnel du secteur agricole - Brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole → Avoir + de 18 ans	tout public	tout public
Nombre de place	14	de 08 à 16 places	entre 5 et 10	de 8 à 12
Financeurs	o CIF (Congés Individuels de Formation) o Région NA o Pôle emploi + auto-financement + VIVEA	o Région NA o Pôle emploi + auto-financement + VIVEA	o Région NA o Pôle emploi + auto- financement + VIVEA	o Pôle emploi + auto-financement + VIVEA
Organisation de la formation	Pour formation continue : 25 semaines en centre + 10 semaines de stage	Formation continue : 12 sem en centre et 12 sem en stage	1 semaine en centre	1 semaine de cours toutes les 3 semaines
Contenus pédagogiques	Contenu du BPREA national	- Réaliser la conduite des colonies - Réaliser la multiplication du cheptel - Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement Contenu du CS national	Conforme au titre RNCP	Conforme au titre RNCP
Module spécifique (UCARE)	Ucare 1 : Transformation des produits de la ruche (ex: pain d'épice, hydromel, bonbons au miel, nougat,...) Ucare 2 : Pollinisation en arbo, maraichage et grandes cultures	Pas de spécificité	Pas de spécificité	Pas de spécificité
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	Rucher pédagogique : 50 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) Ruchers de production (180 colonies en 2019) en AB et IGP Provence Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique Responsable ruchers à temps plein	Rucher pédagogique : 50 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) Ruchers de production (180 colonies en 2019) en AB et IGP Provence Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique Responsable ruchers à temps plein	Rucher pédagogique : 50 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) Ruchers de production (180 colonies en 2019) en AB et IGP Provence Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique Responsable ruchers à temps plein	Rucher pédagogique : 50 colonies (ruches, ruchettes, nucléi,...) Ruchers de production (180 colonies en 2019) en AB et IGP Provence Miellerie pédagogique Atelier apicole pédagogique Responsable ruchers à temps plein
Diplôme Obtenu	BP REA (Brevet Professionnel Responsable D'Entreprise Agricole) TSA (Technicien Sanitaire Apicole)	CS apicole TSA (Technicien Sanitaire Apicole)		
Accès à la DJA	Oui	Non	NON	non
Date butoir d'inscription	Fin Nov	fin décembre	fin décembre	fin juillet 2019
Contacts (Site internet)	Responsable Formation : Gilles Broyer 06.13.17.18.41 Responsable Administrative : Béatrice Biche 04.94.00.55.55	Responsable Formation : Gilles Broyer 06.13.17.18.41 Responsable Administrative : Béatrice Biche 04.94.00.55.55	Responsable Formation : Gilles Broyer 06.13.17.18.41 Responsable Administrative : Béatrice Biche 04.94.00.55.55	Responsable Formation : Gilles Broyer 06.13.17.18.41 Responsable Administrative : Béatrice Biche 04.94.00.55.55

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

Lycée de Kerplouz LaSalle Auray

Adresse : route du Bono, 56 040 Auray

Formations apicoles proposées	CS
Objectifs	Le titulaire ducertificat de spécialisation gère un chepteld'abeilleset conduit des ruchers : il est apte à établir un plan d'élevage, installer les ruches, suivre l'évolution des essaims, en assurer la surveillance, les soins et traitements sanitaires éventuels. Il réalise les opérations d'élevage : choix du matériel, sélection des colonies, apport d'alimentation.Il produit du miel, depuis la récolte jusqu'au conditionnement, stockage et parfois vente.Il entretient matériels et équipements et veille au tri et à la collecte des déchets conformément à la réglementation en vigueur
dates de formation (début à fin)	Formation du 15 février 2019 au 18 septembre 201
Volume horaires (centre + stage)	420 heures en Centre de Formation + 480 heures en Entreprise
Est-ce une formation dédiée 100% à la gestion d'une exploitation apicole ? (candidats apicoles uniquement) Si non, combien d'heures consacrées à la formation apicole ?	oui
Durée du stage	480 heures en Entreprise
Période de stage (Calendrier)	4 semaines de mi mars à mi avril + 4 semaines en mai + 4 semaines en juillet + 2 semaines en septembre
Conditions requises pour intégrer la formation	- Etre titulaire d'un diplôme Brevet Professionnel (BP), Bac Professionnel ou Brevet de Technicien Supérieur (BTS) secteur production agricole - D'autres candidats peuvent être admis sur décision prise par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF
Nombre de place	10-15
Financiers	- la REGION Bretagne - le POLE EMPLOI - OPCO (Opérateur de Compétences) –CPF
Organisation de la formation	14 semaines de stage et 12 semaines de cours
Contenus pédagogiques	* UC 1-Réaliser la conduite des colonies -Plan de production -Suivi et intervention sur les ruches *UC 2-Réaliser la multiplication des colonies -Opérations liées à la production d'essaims -Opérations liées à l'élevage de reines *UC 3-Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles -Organisation de la récolte des produits -Réalisation des opérations de conditionnement et de stockage
Module spécifique (UCARE)	
Présence d'un atelier apicole (ruches,...)	oui
Diplôme Obtenu	Certificat de Spécialisation option Apiculture
Accès à la DJA	non
Date butoir d'inscription	décembre
Contacts (Site internet)	Téléphone: 02 97 24 34 46 Adresse mail: site.kerplouz@arep56.fr

Centres de formation public professionnalisant en Apiculture en France

Tableau récapitulatif : Centres de formation professionnalisant en Apiculture

Centre de formation	Adresse	BPREA (1200-1435h)	CS (840h)	Autres
CFPPA Venours	Venours, 86480 Rouillé	X (uniquement des élèves apiculteurs)	X	CPREA
CFPPA Bougainville	RD 319 CS 20199, 77170 Briec-Comte-Robert		X	
CFPPA La Côte St André	57 Avenue Charles de Gaulle, 38260 La Côte-Saint-André	X (uniquement des élèves apiculteurs)	X	Titre "Apiculteur"
CFPPA Laval	341 route de St Nazaire 53000 LAVAL	X	X	UCARE
CFPPA Arras	Route de Cambrai, 62217 Tilloy- lès-Mofflaines	X	X	
CFPPA Vesoul	16,rue Edouard Belin 70014 Vesoul Cedex	X		
IREO des Herbiers	14 rue de la chesnaie 85500 les herbiers		X	
CFPPA St Flour	5 route des Hautes Terres, Volzac, 15100 Saint-Flour	X (uniquement des élèves apiculteurs)		
CFPPA Gard	12, avenue Yves Cazeaux - 30230 Rodilhan	X		Elevage de reine + Conduite d'un atelier apicole
CFPPA Auterive	50, route de Grazac 31190 Auterive	X (uniquement des élèves apiculteurs)	X	
CFA Lozère	1 Avenue Martyrs de la Résistance 48100 Marvejols	X	X	
CFPPA St Yrieix	Domaine de la Faye 87500 Saint Yrieix	X		"Gardien de ruche"
CFPPA Hyieres	32 CHEMIN SAINT LAZARE 83400 HYERES	X (uniquement des élèves apiculteurs)	X	Producteurs de reines et d'essaims + Apithérapie
Lycée Kerplouz LaSalle Auray	route du Bono, 56 040 AURAY		X	